
Présentation Sectorielle : Artisanat

La Guinée regorge d'immenses potentialités artisanales caractéristiques de chaque zone naturelle : sculpture pour la basse Guinée, tissu indigo (léppi) pour la moyenne Guinée, sculpture et bakha pour la Haute Guinée, tissu indigo (forêt sacrée) pour la Guinée Forestière.

L'artisanat guinéen regroupe 8 secteurs d'activités : Métaux, Bois et des fibres végétales, Cuir Construction/bâtiment, Alimentation, Prestations de services, Activités diverses.

- Plus de 90 corps de métiers
- Plus de 40 % de la production manufacturière
- Environ 25 % de la population active
- 30 % de la population urbaine
- Environ 800.000 artisans

Source: Ministère de l'Hôtellerie, du Tourisme et de l'Artisanat / Office National de Promotion de l'Artisanat

Situation actuelle

L'histoire de l'artisanat guinéen est liée à celle des arts et métiers et aux traditions des grands empires de l'Afrique de l'Ouest.

En dépit des différentes mutations intervenues dans le temps, l'artisanat guinéen reste dans la ligne et le style de la tradition africaine. Non seulement à travers ses produits d'art mais aussi par ses traditions, l'artisanat contribue à la promotion du patrimoine culturel guinéen et africain.

La diversité biologique est largement utilisée par l'artisanat guinéen et procure des revenus substantiels à une importante couche de la population. Végétaux et animaux servent à la production d'articles très divers de différents corps de métiers : mobilier, sculptures, cordonnerie, tissage, broderie, vannerie, tannerie, teinture, ustensiles, menuiserie etc... Des articles très divers sont produits à partir des organes divers de végétaux et d'animaux (peaux, carapace, cornes, os, poils, duvets, défenses, sabots, griffes, tronc, feuilles, nervures, coques, fruits, pédoncules, écorce, paille, lianes, tige, etc...).

L'artisanat guinéen est riche : plus de 90 corps de métiers offrent aux marchés nationaux et internationaux des produits variés et de très bonne qualité.

Avantages concurrentiels

Dans le but de renforcer la contribution de l'artisanat à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté, le Gouvernement a réalisé d'importantes actions en faveur de ce secteur dont notamment :

1. L'élaboration d'une Lettre de Politique de Développement de l'Artisanat ;
2. L'élaboration du Code de l'Artisanat et une dizaine de textes d'application ;
3. La création des structures publiques suivantes :
 - la Direction Nationale de l'Artisanat ;
 - l'Office National de Promotion de l'Artisanat ;
 - des Services déconcentrés à l'échelle régionale et préfectorale :
4. La restructuration du secteur de l'artisanat avec la mise en place de la Fédération Nationale des Artisans de Guinée, 08 fédérations régionales, 33 fédérations préfectorales, 05 fédérations communales à Conakry et plusieurs dizaines d'unions professionnelles nationales.
5. La réalisation d'études de faisabilité pour la construction de plusieurs villages artisanaux etc.

Les Opportunités en bref

Le secteur englobe près d'une centaine d'activités exercées dans des milliers de petites entreprises réparties sur l'ensemble du territoire nationale. Il contribue fortement au PIB et aux recettes publiques. De plus le secteur de l'artisanat fournit plus de 40% de la production manufacturière, occupe environ 25% de la population active guinéenne et plus de 30% de la population urbaine. Il contribue à la valorisation des matières locales, à la satisfaction des besoins essentiels des populations, à la création d'emplois, à la formation, aussi bien des jeunes déscolarisés que non scolarisés, par l'apprentissage traditionnel.